



## ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

# DIAGNOSTIC DE RISQUES ASSURANTIELS ET RÈGLEMENTAIRES (FILIERE BIOTECH -SANTÉ) CHOISISSEZ UNE PROTECTION ADAPTÉE À VOTRE ACTIVITÉ

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

### PUBLIC CONCERNÉ

PME-PMI francilienne de la filière Biotech -Santé...

### MODALITÉS

Sur rendez-vous avec un conseiller de votre CCI

### DURÉE

7 jours

### TARIFS

210 € net de taxe - prise en charge à hauteur de 80 % par la Région Ile-de-France et 10 % de participation par la CCI Paris Ile-de-France\*

\*Cette action est couverte par le régime européen des aides dit « DE MINIMIS ». Son accès est par ailleurs conditionné à la souscription préalable au Plan SANTE BIOTECH du pôle MEDICEN, selon la grille tarifaire et la taille de l'entreprise.

**0820 012 112**  
0,12 €/minute  
[entreprises.cci-paris-idf.fr](http://entreprises.cci-paris-idf.fr)

## VOTRE OBJECTIF

Vous êtes une PME-PMI évoluant dans les domaines des biotechnologies et de la santé en Ile-de-France et vous vous interrogez sur :

- les responsabilités engagées par les dirigeants (et les membres de conseil d'administration) au regard des risques inhérents à votre filière
- le niveau de protection nécessaire à votre entreprise par rapport à ces risques juridiques et financiers
- la mise à jour des couvertures de risques en fonction des évolutions réglementaires et des marchés.

## NOTRE SOLUTION

Un consultant spécialisé, en lien avec le conseiller de votre CCI, vous accompagne dans votre stratégie de croissance et de développement afin de vous apporter, dans le cadre du Plan régional DÉFI Biotech-Santé :

- des réponses concrètes et opérationnelles à vos interrogations en matière de risques juridiques et assurantiels consécutifs à l'évolution des marchés, de l'environnement et des réglementations
- des informations sur les pratiques adaptées face aux risques encourus par les dirigeants, les conseils d'administration et les membres de laboratoires.

## LE DISPOSITIF

Cette prestation individuelle pour la gestion optimisée des risques comporte quatre niveaux d'intervention :

### 1/ AUDIT DES BESOINS INDIVIDUELS

- Visite sur site de l'entreprise (optimisation de la prévention / gestion des risques)
- Étude de l'activité
- Accompagnement à la saisie des questionnaires de couvertures
- Aide à la constitution du dossier.



## DIAGNOSTIC DE RISQUES ASSURANTIELS ET RÉGLEMENTAIRES (FILIERE BIOTECH -SANTÉ)

### LE DISPOSITIF (SUITE)

#### 2/ ÉTUDE PERSONNALISÉE ET/OU OPTIMISATION DES COUVERTURES

- Recherche des garanties au meilleur rapport qualité/prix
- Formulation des propositions et décryptage
- Étude des éventuelles conditions générales de vente mises en place ou à mettre en place.

#### 3/ ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Suivi semestriel de l'activité / questionnaire de mise à niveau
- Actualisation semestrielle des garanties si nécessaire
- Visite de site dans la perspective des contrôles de compagnies d'assurances
- Aide à la gestion et suivi des dossiers « sinistre » sur la période.



#### 4/ BILAN

A la fin de l'opération, le consultant établit un bilan pour l'entreprise afin de mesurer les progrès réalisés et de les comparer aux objectifs fixés lors du diagnostic initial.

